



TERRANUEVA

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

SYMBOLE BOURSIER : TEQ

LE 25 FÉVRIER 2019

Terranueva obtient ses licences de culture, transformation et vente (médical) de cannabis par Santé Canada

Montréal, QC – C’est avec fierté que Corporation Terranueva (CSE: TEQ) (« Terranueva » ou la « Société ») est heureuse d’annoncer que sa filiale en propriété exclusive, Corporation Terranueva Pharma, a obtenu, le 22 février 2019, des licences de culture, transformation et vente (médical) émises par Santé Canada en vertu du nouveau règlement d'application de la *Loi sur le cannabis* (les « Licences »). L’obtention de ces droits permettent à Terranueva de cultiver, transformer et de vendre des semences et des plants aux grossistes, aux distributeurs approvisionnant les détaillants provinciaux et territoriaux de cannabis et aux personnes qui se sont inscrites pour obtenir des produits de cannabis à des fins médicales (patients inscrits). De plus, Terranueva pourra exercer des activités connexes comme la possession, le transport, la destruction, la recherche et le développement ainsi que la vente de cannabis en vrac à d’autres titulaires de licences fédérales.

« L’octroi de ces Licences à une firme entièrement québécoise dont le siège social est situé au Québec est une grande source de fierté pour nous. Ces Licences sont les pierres angulaires qui nous permettent d’exécuter la première phase de notre plan qui consiste à amorcer la culture de souche hybride à notre unité de certification, recherche et développement dont la construction est terminée. » a déclaré Pierre Ayotte, Chef de la direction de Terranueva. « Nos actionnaires se réjouiront de savoir que nous avons

obtenu la première licence de culture délivrée au Québec depuis l'entrée en vigueur de la nouvelle *Loi sur le cannabis*, soit la 11^e au total au Québec. Nous sommes également dans un groupe sélect de seulement trois titulaires québécois qui détiennent les trois licences décrites ci-dessus. Nous pourrions ainsi contribuer à bonifier l'offre de cannabis et à démarrer la culture d'un produit de qualité. » a-t-il poursuivi.

Grâce à l'obtention de ces Licences, Terranueva peut amorcer dès maintenant une production efficiente de cannabis à son usine à la fine pointe de la technologie située à L'Assomption au Québec et ainsi poursuivre ses efforts pour obtenir des droits de ventes aux catégories de cannabis en fleur, séché et en huile.

La phase 2 de son plan d'affaires qui consiste à concevoir et construire les premières unités de production modulaires sur son terrain de 180 000 pi² est déjà amorcée. Fort de son savoir-faire, ses concepts de culture en salles blanches et ses expériences qui ont permis à la Société d'être titulaire de trois licences émises par Santé Canada, la prochaine étape consiste à valider le schéma industriel de production automatisé à grande échelle pour ainsi poursuivre rapidement l'ascension vers une forte rentabilité. Selon Pierre Ayotte « Notre performance à ce jour démontre clairement que notre gestion du risque nous a permis de nous hisser rapidement dans le marché canadien du cannabis. »

Terranueva prévoit générer des revenus en 2019. Le plan de développement de l'entreprise vise à multiplier ces revenus rapidement en ajoutant des unités de production modulaire au cours des trois prochaines années.

Placement de droits

Le placement de droits annoncé en détails dans le communiqué du 30 octobre 2018 (« Placement de Droits ») vient à échéance le 26 février 2019 à 17 heures (« Heure d'expiration »). Les Droits qui n'auront pas été dûment exercés avant l'Heure d'expiration seront nuls et sans valeur.

A PROPOS DE TERRANUEVA

Terranueva s'appuie sur la recherche et développement et l'efficacité opérationnelle pour devenir un acteur incontournable dans l'industrie émergente du cannabis. Nous visons à fournir aux marchés canadien et international du cannabis médical et récréatif de première qualité.

Corporation Terranueva Pharma, sa filiale détenue en propriété exclusive détient les licences nécessaires de Santé Canada pour exécuter sa mission. Opérant à L'Assomption (Québec), sa mission est de produire du cannabis aux normes les plus élevées en termes d'efficacité, de qualité et de stabilité. Pour atteindre son objectif, Terranueva Pharma

met en œuvre une approche de production modulaire intégrant les dernières avancées et innovations dans l'automatisation de ces processus.

Pour en savoir plus sur Terranueva, consulter www.terrannueva.ca.

La CSE, et ses fournisseurs de services de réglementation (au sens attribué à ce terme dans ses politiques) n'assument aucune responsabilité quant à la pertinence ou à l'exactitude du présent communiqué.

Pour plus d'information, veuillez contacter :

Pour Corporation Terranueva:

Pierre Monet, Chef de la direction financière
Téléphone : (514) 883-8733
pmonet@terrannueva.ca